



# Fiche de préinscription SÉJOUR 2025



Merci d'indiquer dans le tableau ci-dessous vos choix de séjour en les numérotant par ordre de préférence (les enfants ne pourront participer qu'à un seul séjour).

Ces fiches sont à retourner **au plus tard le vendredi 18 avril 2025**. Une commission d'attribution des places se réunira pour tenter de satisfaire le plus grand nombre de demandes.


Une réponse définitive vous sera donnée à partir du mercredi 30 avril 2025.

Nom de la famille : \_\_\_\_\_

Nom et prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Garçon  Fille

Date de naissance de l'enfant : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_


Adresse : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ 

L'enfant a-t-il fréquenté un accueil de loisirs depuis septembre 2024 Oui  Non

Si oui, lequel (Nom + commune) ? \_\_\_\_\_

L'enfant est-il parti en séjour sur l'été 2024 ? Oui  Non

Enfant né en 2016/2017/2018	Choix ↓	Enfant né en 2014/2015	Choix ↓	Ado né en 2010/2011/2012/2013	Choix ↓
<b>Sport et créations</b> Jumièges (76) du L 07 au D 13 Juillet (7 j) 175 €		<b>Itinérant Camp'âne</b> Beaubec-la-Rosière (76) du M 08 au S 12 Juillet (5 j) 125 €		<b>Bord de mer</b> Pléneuf-Val-André (22) du Me 16 au V 25 Juillet (10 j) 250 €	
<b>Séjour à la ferme</b> Tourville-Pont-Audemer(27) du L 21 au V 25 juillet (5 j) 125 €		<b>Multisport</b> Bonneville-sur-Iton (27) du L 14 au D 20 Juillet (7 j) 175 €		<b>Itinérant Raid'âne</b> Beaubec-la-Rosière (76) du L 04 au V 08 Août (5j) 125 €	
<b>Multiactivité zen</b> Bonneville-sur-Iton (27) du M 12 au D 17 aout (6 j) 150 €		<b>Aventure et rapaces</b> Jumièges (76) du L 11 au L 18 Août (8 j) 200 €		Fait à _____ le _____	
Souhaites-tu partir avec un copain ? (si oui, précise son nom et son prénom) :		<b>Nature</b> Pont-Audemer (27) du L 18 au V 22 Août (5 j) 125 €		Signature 	

Nous avons été informés que, pour l'année 2025, la prise en charge des départs en séjour par le CCAS pour les enfants résidant au Val d'Hazey ne sera pas reconduite en raison des contraintes budgétaires auxquelles fait face la municipalité. Nous comprenons que cette évolution puisse impacter certaines familles et nous tenons à vous assurer que nous restons mobilisés pour proposer des séjours à un tarif toujours accessible. Grâce au soutien respectif de l'Agglomération Seine Eure et de nos partenaires, le coût des séjours reste fixé à 25 € par jour.

Votre demande ainsi que tout complément d'informations sont à transmettre  
au **secrétariat de votre accueil de loisirs habituel** (secrétariat, courrier, mail, boîte aux lettres).  
Seules les **NOUVELLES FAMILLES** peuvent adresser leurs demandes à  
contact@assolocal.fr Tél 02.32.52.06.90.